



⚡ *En direct d'une mission*

FORMATION AU KAZAKHSTAN SUR LA DÉONTOLOGIE

Antoine Dejoie et Laurence Leguil se sont rendus le 2 octobre 2019 à Nur-Sultan, capitale du Kazakhstan, pour assurer une formation sur le rôle du notaire et la déontologie. — [Lire page 2](#)



📺 *À l'affiche*

« L'EUROPE EN ACTES », UNE EXPOSITION AU PARLEMENT EUROPÉEN 🎬

Le Parlement européen a abrité mi-novembre 2019 l'exposition itinérante « L'Europe en actes », organisée par le Conseil des notariats de l'Union européenne (CNUE).

— [Lire page 3](#)

💬 *Paroles de...*



KLAUS DEININGER 🎬

Chef économiste de la conférence « Terre & Pauvreté. »

— [Lire page 3](#)

🏠 *Vu de là-bas*

SITES D'INFORMATIONS JURIDIQUES

Pour acheter un bien immobilier à l'étranger ou pour y séjourner, il est souvent nécessaire de se renseigner. — [Lire page 4](#)

📄 *Le billet*



DÉVELOPPER LA COOPÉ- RATION AVEC LA RUSSIE

David Ambrosiano, 1^{er} vice-président du Conseil supérieur du notariat (CSN).

— [Lire page 2](#)

⚙️ *Les Experts*

COLLOQUE SUR LA GESTION DU FONCIER À SOFIA

Gros plan sur l'immobilier et la protection des données à l'occasion du colloque franco-bulgare du 4 octobre 2019, à l'invitation du président de la Chambre des notaires de Bulgarie.

— [Lire page 5](#)

📰 *Brèves*

ACTUALITÉS

- ✓ Les notaires d'Afrique en congrès au Sénégal
- ✓ Colloque franco-kazakhstanais sur l'immobilier
- ✓ La Semaine du droit à la Banque mondiale
- ✓ Le film sur les « Enfants fantômes » diffusé à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. — [Lire page 4-5](#)

🎯 *Focus*

COOPÉRATION FRANCO-CHINOISE SUR L'ENVIRONNEMENT

Une délégation conduite par le président du CSN, Jean-François Humbert, a effectué une mission à Pékin et à Shanghai, consacrée au droit de l'environnement, du 23 au 26 septembre 2019.

— [Lire page 3](#)

🕒 *Agenda*

À NE PAS MANQUER

- ➔ Forum urbain mondial d'ONU-Habitat à Abou Dhabi.
- ➔ Conférence « Land & Poverty » à la Banque mondiale à Washington autour du thème « Institutions pour l'équité et la résilience ».
- ➔ Forum « S'expatrier Mode d'emploi » à la cité universitaire à Paris.
- ➔ 10^e Forum juridique international de Saint-Petersbourg.

— [Lire page 6](#)

Développer la coopération avec la Russie

Par David Ambrosiano, 1^{er} vice-président du CSN



En 2003, 14 ans après la chute du mur de Berlin dont nous venons de fêter le trentième anniversaire, les notariats russe et français signaient un accord de coopération d'ampleur qui les lie encore aujourd'hui.

EN RÉALITÉ, nos relations avec le notariat russe n'ont cessé de se renforcer depuis que le notariat russe est redevenu indépendant, grâce à l'adoption de la loi sur « Les fondements de la législation russe sur le notariat » par le Soviet suprême de la Fédération de Russie le 11 février 1993. Dès cette année-là, des jumelages ont posé les jalons d'une collaboration sous différentes formes : échanges d'informations, universités conjointes, voyages d'études... Les

liens tissés sont devenus essentiels face aux enjeux de la mondialisation et de la numérisation. La qualité de nos échanges prend racine dans des valeurs communes nourries par un passé notarial qui trouve ses sources, dès le 19^e siècle, dans le droit continental.

COLLOQUE — Le notariat russe est dynamique et cherche à répondre toujours mieux aux besoins exprimés par la société. Lors du 16^e colloque franco-russe qui s'est tenu à Sotchi les 28 et 29 octobre 2019, nous avons pu échanger en particulier sur la médiation, qui permet aux parties d'éviter des contentieux, et sur l'utilisation des nouvelles technologies, qui accélère les démarches pour le justiciable. Maria Melnikova, représentante du ministère de la Justice, a participé aux travaux, tout comme Benjamin Danlos, magistrat de

liaison à l'ambassade de France à Moscou.

AU SERVICE DES CITOYENS — Le colloque de Sotchi a également été l'occasion d'échanges pratiques précieux sur nos modes de fonctionnement et sur l'étendue de notre responsabilité respective, qui ont permis de mieux connaître la réalité du travail quotidien de chacun. C'est en tissant de tels contacts que nous parvenons à créer un réseau fonctionnel au service des citoyens. Il est indispensable que le notaire français sache aujourd'hui s'adapter aux modes de fonctionnement des notaires des différents pays, en vue de répondre aux besoins de nos clients.

Les défis de notre monde appellent des ajustements associant sécurité, créativité et innovation ; effectuons-les ensemble, avec nos partenaires internationaux.



⚡ EN DIRECT D'UNE MISSION

Formation au Kazakhstan sur la déontologie

Antoine Dejoie, notaire en Loire-Atlantique, s'est rendu le 2 octobre 2019 à Nur-Sultan, capitale du Kazakhstan, pour assurer une formation sur le rôle du notaire et la déontologie, en compagnie de Laurence Leguil, notaire dans la Sarthe. Il témoigne.

LE KAZAKHSTAN, situé en Asie centrale avec une superficie de 2,7 millions de km², partage plus de 12 000 kilomètres de frontières avec la Russie, l'Ouzbékistan, la Chine, le Kirghizistan et le Turkménistan. Ses quelques 4 000 notaires participent pleinement à la vie sociale et économique d'un pays en fort développement.

ÉCHANGES — En ouvrant notre journée de formation au sein de la prestigieuse université Kazguu, Assel Zhanabilova, présidente de la Chambre notariale républicaine, a rappelé que le Kazakhstan s'était doté d'un nouveau code de déontologie notariale en 2018 et qu'un nouvel article de la loi notariale sur la responsabilité disciplinaire était à l'étude. La journée s'est finalement bien déroulée devant une cinquantaine de confrères, ravis des

échanges. Laurence Leguil et moi-même avons présenté les pratiques notariales en France : discipline, responsabilité civile et déontologie. Deux notaires kazakhstaniens sont intervenus à nos côtés :

- Oleg Polumordvinov sur les principes de déontologie au Kazakhstan,
- Ruslanbek Batayev sur la mise en place des nouvelles commissions disciplinaires.

COOPÉRATION NOTARIALE — Nos travaux ont eu lieu en présence d'Alexandra Thircuir-Mens, attachée de coopération à l'ambassade de France. Elle a souligné que le notaire, au service de l'État, est un vecteur de sécurité, notamment dans le domaine des affaires. Elle a indiqué le souhait de notre pays de coopérer sur ce point avec le notariat kazakhstaniens, tout en adressant un message aux participants : « Le notariat a de l'avenir, vous avez de l'avenir et la coopération entre vos deux notariats également ». En concluant notre formation, la présidente Assel Zhanabilova s'est félicitée de la coopération mise en place depuis deux ans, concrétisée par un nombre d'événements déjà considérable.

« L'Europe en actes », une exposition au Parlement européen



LE PARLEMENT EUROPÉEN a abrité mi-novembre 2019 l'exposition itinérante « L'Europe en actes », organisée par le Conseil des notariats de l'Union européenne (CNUE) qui met en lumière une période allant du 13^e au 20^e siècle au travers d'actes notariés. L'exposition présente aussi les outils numériques créés par les notariats pour rendre un service moderne et performant à leurs clients et aux États. L'inauguration a eu lieu le 13 novembre en présence de représentants des 22 notariats de l'Union européenne, des institutions européennes et des États membres. À cette occasion, le président du CNUE, Pierre-Luc Vogel, a remis les premiers Prix de l'innovation¹.

En savoir plus : www.notariesofeurope-exhibition.eu/fr

LIRE LA VIDÉO

FOCUS

Coopération franco-chinoise sur l'environnement

Une délégation française conduite par le président du Conseil supérieur du notariat, Jean-François Humbert, comprenant notamment Charles Gijsbers, professeur à l'université de Rouen, Mattias Guyomar, conseiller d'État, et Yves Charpenel, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation, a effectué une mission à Pékin et à Shanghai, principalement consacrée au droit de l'environnement, du 23 au 26 septembre 2019.

LA PLANÈTE FAIT FACE au réchauffement climatique. La Chine compte plus de 1,3 milliard d'habitants, l'urbanisation y est galopante, et les questions environnementales, foncières et immobilières sont étroitement liées au droit environnemental.

CONTEXTE DE LA MISSION — Lancé en 2014 par l'ambassade de France en Chine, le Mois franco-chinois de l'environnement (MFCE) se tient tous les ans. Objectifs :

- Sensibilisation des acteurs publics, universitaires et scientifiques, étudiants, grand public ;
- Développement de la coopération franco-chinoise en matière de protection de l'environnement.

Depuis 2017, le service juridique de l'ambassade organise les Rencontres franco-chinoises du droit et de la justice (RFCDJ) en coopération avec la Fondation pour le droit continental, dont le Conseil supérieur du notariat est membre ; ces rencontres favorisent le partage d'expérience entre juristes de deux pays.



PROGRAMME 2019 — Les Rencontres 2019 organisées le 23 septembre à Pékin ont porté sur : « Environnement et économie : approche juridique et judiciaire ». Les juristes français ont ainsi échangé avec leurs collègues chinois autour des solutions juridiques (économie circulaire, gestion des déchets, économie verte, contrats, législation, politique pénale, santé environnementale) pour faire face au changement climatique dans le cadre de l'Agenda 2030 et des 17 objectifs du développement durable des Nations-Unies.

À SHANGHAI — Un colloque a également été organisé le 26 septembre par le Centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridiques à Shanghai² sur le thème : « L'environnement et le notariat ». Là encore, de nombreux sujets ont été abordés : les sources et le rôle du juge administratif en matière de protection de l'environnement en France, les différentes responsabilités du notaire (collecte d'informations, gestion contractuelle du risque environnemental, son rôle dans la remise en état d'un site pollué, etc.). Les échanges ont été d'autant plus fructueux qu'ils avaient en perspective le Forum urbain mondial d'ONU-Habitat qui se tiendra à Abou Dhabi du 8 au 13 février 2020.



Klaus Deininger, chef économiste de la Conférence « Terre & Pauvreté » de la Banque mondiale

PAROLES DE...

Klaus Deininger

LORS DE LA 20^e CONFÉRENCE *Land & Poverty* de la Banque mondiale, en mars 2019 à Washington, consacrée à la thématique : « Catalyser l'innovation », il a beaucoup été question de l'utilisation des nouvelles technologies dans la gouvernance foncière. Elles offrent de nombreux atouts que Klaus Deininger, chef économiste de la Conférence « Terre et Pauvreté », présente. Il explique aussi en quoi la participation des organisations nationales, des ONG et d'acteurs locaux tels que les notaires est importante.

LIRE LA VIDÉO

1. « Relations clients » au notariat belge pour la mise en place de « Bidit », plateforme de vente immobilière aux enchères. « Services administratifs » au notariat hongrois pour la mise en place d'une procédure d'injonction de payer en ligne. « Services aux notaires » au notariat italien pour son projet « NotarioSmart », système de création de « contrats intelligents ». « Prix spécial du jury » au notariat maltais pour son projet « Notarypedia » sur les archives nationales. « Prix spécial de la présidence - Droit des sociétés » aux notariats allemand et autrichien pour leurs systèmes de création en ligne des sociétés.

2. <http://www.cnfr-notaire.org/>

Sites d'informations juridiques



Pour acheter un bien immobilier à l'étranger ou pour y séjourner, il est souvent nécessaire de se renseigner sur le droit de la famille, la retraite, la santé, la fiscalité, etc. De nombreux sites peuvent vous fournir de précieux renseignements. Voici une liste des plus utiles.

NOTAIRES DE FRANCE : le site du Conseil supérieur du notariat (CSN) intègre des informations générales sur de nombreux sujets : couples d'expatriés, donation et successions, démarches notariales...
www.notaires.fr onglet « expatriation »

GUIDE JURIDIQUE DE L'EXPATRIATION : ce document du CSN est téléchargeable.
www.notaires.fr/fr/expatriation/guide-juridique-de-lexpatriation/guide-juridique-de-lexpatriation

SERVICE-PUBLIC.FR : c'est le site officiel de l'administration française qui propose de nombreuses pages consacrées à l'expatriation sur des sujets très divers : scolarité, études, assurance maladie, douane, impôts des résidents, etc.
<https://www.service-public.fr/>

ANNUAIRE EUROPÉEN DES NOTAIRES : pour trouver un notaire parlant votre langue dans l'espace européen.
www.annuaire-des-notaires.eu

COUPLES : pour tout savoir sur le droit applicable aux couples dans tel ou tel pays de l'Union européenne (21 langues disponibles).
www.coupleseurope.eu

LES SUCCESSIONS EN EUROPE : un nouveau règlement s'applique depuis le 17 août 2015 sur les successions transfrontières. Pour tout savoir sur le droit des successions dans 22 pays !
www.successions-europe.eu

TESTAMENT : ce site du réseau européen des registres testamentaires vous renseigne sur comment s'inscrire et rechercher un testament dans l'Union européenne.
www.arert.eu/fiches-pratiques

IMMOBILIER : si vous envisagez un achat dans un autre pays européen, il suffit de cliquer sur celui qui vous intéresse. Des fiches pratiques vous renseigneront.
www.jachetemonlogement.eu



BRÈVES

Les notaires d'Afrique en congrès au Sénégal

C'EST À DAKAR QUE S'EST TENU le 31^e congrès des notaires d'Afrique du 1^{er} au 4 octobre 2019 sous l'égide de l'Union internationale du notariat (UINL). Le président de la République du Sénégal, Macky Sall, a présidé la cérémonie d'ouverture au Centre de conférence Abdou Diouf à Diamniadio. Quelques 400 notaires de 19 pays ont échangé quatre jours durant autour de trois thématiques : déjudiciarisation, foncier et numérisation.



Colloque franco-kazakhstanais sur l'immobilier

LE DEUXIÈME COLLOQUE DES NOTARIATS FRANÇAIS ET KAZAKHSTANAIS a eu lieu au siège du Conseil supérieur du notariat à Paris le 16 octobre 2019.

Organisé dans le cadre de l'accord de coopération signé entre les deux notariats en septembre 2017, il a été consacré à la pratique de la vente immobilière notariale en France et au Kazakhstan et a compté une vingtaine de participants, dont la présidente du notariat kazakhstanais.

Colloque sur la gestion du foncier à Sofia



Valérie Vélin, notaire à Paris, Hubert Derrien, notaire à Laval, François-Xavier Bary, directeur général adjoint du groupe ADSN³, et Pierre-Luc Vervandier du bureau bruxellois du CSN ont coanimé un colloque le 4 octobre 2019 à Sofia, à l'invitation du président de la Chambre des notaires de Bulgarie.

LE COLLOQUE A PORTÉ SUR LE DROIT FONCIER et a donné lieu à une présentation des deux systèmes français : le régime principal et celui plus spécifique de l'Alsace et de la Moselle. Les intervenants français ont expliqué le processus d'enregistrement de la propriété foncière ainsi que les dernières réformes législatives françaises permettant les transferts de compétence des tribunaux vers les notaires.

PROTECTION DES DONNÉES — Les échanges ont également porté sur la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018 dans l'Union européenne ; ont été évoqués sa raison d'être et en quoi, dans l'immense majorité des notariats, il est apparu nécessaire de désigner des délégués à la protection des données dans les études (DPD). En France, ils sont les correspondants de la commission nationale de l'information et des libertés (CNIL). En Bulgarie, le notariat bulgare entretient des contacts étroits avec l'agence nationale de protection des données et travaille à la mise en place d'un code de bonne conduite en matière de protection des données.

ACCORD RECONDUIT — En marge de la conférence, les deux notariats ont signé le renouvellement de l'accord de coopération qui les lie depuis le 10 avril 2007. Cet accord comporte quatre volets : coopération autour des nouvelles technologies et plus largement en matière scientifique, formation initiale et organisation de séminaires juridiques conjoints.



La Semaine du droit à la Banque mondiale

ORGANISÉE DU 4 AU 7 NOVEMBRE à Washington, l'édition 2019 de la Semaine du droit, de la justice et du développement à la Banque mondiale avait cette année pour thème : « Droits, technologie et développement ». Plus de 1 300 experts de 168 organisations ont participé à quelques 70 conférences. Le notariat français est intervenu dans deux tables rondes sur « Les entreprises et la protection de l'intérêt général et du citoyen⁴ » et « L'invisibilité des enfants non enregistrés⁵ » à la naissance, cette dernière table ronde étant organisée en lien avec l'université George Washington.



Le film sur les « Enfants fantômes » diffusé à l'Assemblée nationale en Côte d'Ivoire

LE DOCUMENTAIRE « Enfants Fantômes : un défi pour l'Afrique » a été diffusé à l'Assemblée nationale ivoirienne le 2 octobre 2019 en présence de 228 des 255 députés. La projection a été organisée dans le cadre des opérations de sensibilisation de l'Association du notariat francophone (ANF) sur l'état civil des enfants en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Elle a été suivie d'un débat auquel ont participé Laurent Fritsch, délégué du CSN pour l'Afrique subsaharienne, Bachir Dieye de l'APF et Michel Welterlin, producteur. Les échanges ont permis une prise de conscience collective afin d'améliorer le système de l'état civil en Côte d'Ivoire.

LE CHIFFRE

675 c'est le nombre de notaires en Bulgarie qui compte 7,1 millions d'habitants

(Données, été 2017).

3. Association pour le développement du service notarial.

4. Business and the protection of the general interest and the citizen.

5. The Invisibility of Unregistered Children.

À ne pas manquer

8 au 13/02/2020

Forum urbain mondial d'ONU-Habitat
à Abou Dhabi.



16 au 20/03/2020

Conférence « Land & Poverty » autour du thème
« Institutions pour l'équité et la résilience »
à la Banque mondiale à Washington.



1^{er}/4/2020

Forum « S'expatrier Mode d'emploi »
à la cité universitaire à Paris.



16 au 20/03/2020

10^e Forum juridique international
de Saint-Petersbourg.



Notaires de France
— DANS LE MONDE —

